

Préalables et Conditions de réussite	Priorités	Brève description du chantiers, des enjeux et des résultats attendus
	Intégrer les <b>conditions sanitaires</b> à la réussite du Plan de relance	La crise sanitaire n'est pas encore résolue et aucun vaccin n'est disponible. Même si certains indicateurs sont encourageants, il existe toujours des situations critiques dans certaines structures et un risque de seconde vague. A ce titre, le CESRBC s'étonne que les conditions sanitaires à la réussite du Plan de relance ainsi que la réalisation d'une analyse objective et critique de la gestion de la crise et de ses causes soient absentes de ce plan. Hors elles sont indispensables pour éviter un effet rebond qui mettrait à mal l'ensemble du Plan de relance
	Garantir le <b>maintien du volume de l'offre de services</b> des entreprises à profit social	Le secteur à profit social connaît de lourdes pertes financières en raison de la crise du COVID. Les comptes 2020 de nombreuses structures seront dans le rouge. Ces pertes auront un impact sur les services rendus et sur l'emploi, voire menacent déjà la survie de certaines institutions. Le gouvernement bruxellois, à l'instar des deux autres régions, doit apporter son soutien financier pour compenser les coûts du COVID

### Priorités à court terme :

Chantiers stratégie 2030	Priorités	Brève description du chantiers, des enjeux et des résultats attendus
<b>Chantier 1.1.3.</b> Organiser la transition progressive de tous les outils de soutien économique vers des modèles de production décarbonés, vers l'économie circulaire et régénérative, vers l'entrepreneuriat social et démocratique, et vers la digitalisation de l'économie	<b>Promouvoir une économie sociale, solidaire et décarbonée</b> en soutenant les entreprises qui promeuvent l'intérêt général, la transition et la durabilité de notre société.	Elargir et majorer les dispositifs de soutien économique vers toutes les entreprises sociales et à profit social ; Appliquer dans l'ensemble du plan de relance la possibilité donnée par l'Europe, pour faire face à la crise COVID, de ne pas soumettre les primes et les aides octroyées aux entreprises au Règlement de Minimis ; Favoriser la création et le développement des entreprises à profit social et de l'économie sociale, y compris mandatée en insertion ; Dynamiser la digitalisation et l'informatisation des entreprises sociales et à profit social ; Réserver des marchés publics aux entreprises sociales et à profit social.
<b>Chantier 2.2.2</b> Permettre l'inclusion des chercheurs d'emploi éloignés du marché du travail <b>Chantier 2.2.7</b> Endiguer la vacance d'emploi	<b>Préserver l'emploi et lutter contre le chômage</b>	Prolonger les accommodements raisonnables concernant les dispositifs d'aide à l'emploi jusque fin 2021 et améliorer la situation et le statut des artistes ; Créer des postes ACS et construire des dispositifs d'aide à l'emploi ciblés pour les demandeurs d'emploi les plus vulnérables et les nouveaux chômeurs liés à la crise.
<b>Objectif 2.7</b> Lutter contre les inégalités sociales et garantir l'accès à la santé	Assurer la pérennité des 5.500 entreprises à profit social bruxelloises afin de <b>préserver l'offre de services à la population</b> , les emplois de 100.000 travailleurs et les activités des nombreux fournisseurs	Prolonger l'immunisation des subsides structurelles et facultatifs, et la prise en charge, par les pouvoirs publics, des pertes de recettes et les hausses des coûts ; Favoriser un accompagnement santé mentale du personnel et des usagers pour favoriser leur bien-être, faciliter la reprise du travail, la réintégration des résidents, et limiter l'absentéisme (accompagnement, formation, intervention, etc.) ; Garantir l'accès universel aux soins de santé et la communication vers les personnes fragilisés et

	Mise en œuvre du <b>virage ambulatoire</b> et de la <b>garantie autonomie</b>	« invisibles » (sans-abris, migrants, etc.) ; Augmenter le contingent d'heure des aides et soins à domicile et augmenter l'encadrement du personnel.
--	---	---

### Priorités à moyen terme :

Chantiers stratégie 2030	Priorités	Brève description du chantiers, des enjeux et des résultats attendus
<p><b>Chantier 1.1.2</b> Programmer et mettre en œuvre la Transition économique vers une économie décarbonée, circulaire et régénérative</p> <p><b>Chantier 1.1.5.</b> Mettre en place l'Alliance Emploi – Environnement – Finances</p>	<p><b>Rénovation des infrastructures</b> du secteur à profit social et transition vers une <b>économie décarbonée et durable</b></p>	<p>Investir dans les infrastructures et les équipements du secteur à profit social (santé, éducation, culture, sport, etc.) pour réduire l'empreinte écologique des entreprises (PEB, URE, etc.) et stimuler le secteur de la construction et de la rénovation durable ;</p> <p>Volonté d'orienter le report modal lié à la crainte des transports en commun vers la mobilité douce et active via des nouvelles infrastructures et des mesures incitatives vers les entreprises.</p>
<p><b>Chantier 2.3.1.</b> Accords-cadres sectoriels et mise en place de pôles emploi-formation</p> <p><b>Chantier 2.3.2</b> Stratégie « Qualification – Emploi »</p>	<p><b>Renforcer et adapter les circuits de formation initiale et continue</b> pour répondre à l'augmentation du chômage</p>	<p>Développer le secteur ISP, Missions locales et ESMI pour renforcer l'insertion des nouveaux DE liés au Covid19 et des personnes les plus éloignés du marché de l'emploi pour qui une insertion deviendra encore plus complexe ;</p> <p>Création et financement d'emplois locaux et de qualité dans les entreprises à profit social pour répondre aux besoins sociétaux et à l'augmentation du chômage ;</p> <p>Créer des formations de type « passerelles métiers » pour créer des parcours professionnels ;</p> <p>Améliorer les compétences numériques des demandeurs d'emploi et des travailleurs.</p>
<p><b>Objectif 2.7</b> Lutter contre les inégalités sociales et garantir l'accès à la santé</p> <p><b>Chantier 1.4.2</b> Industries créatives et culturelles</p> <p><b>Chantier 1.4.5.</b> Social-santé</p>	<p><b>Etablir une stratégie sanitaire cohérente et concertée</b> afin d'anticiper une seconde vague et/ou une nouvelle pandémie/crise sanitaire:</p> <p><b>Investir dans la mise en place d'une programmation « social santé » ambitieuse</b></p> <p><b>Soutenir l'économie dans les domaines porteurs d'emplois de qualité pour les Bruxellois</b></p>	<p>Organiser et soutenir une procédure d'urgence pandémie dans les différents lieux d'hébergement et d'accueil collectif de personnes vulnérables. Prévoir une offre de services supplémentaires activables en cas de besoin. Préserver des circuits dédiés pour poursuivre les autres types de soins ;</p> <p>Développer un Plan d'Investissement pour soutenir les secteurs « santé humaine - action sociale » et « socioculturel » afin de répondre aux besoins sociétaux de la population et faire effet levier sur le reste de l'économie bruxelloises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmenter l'offre de services sociétaux, accessibles et de qualité, à la population ;</li> <li>○ Augmenter et élargir les normes d'encadrement afin de renforcer la qualité et la continuité des services ainsi que le bien-être des travailleurs ;</li> <li>○ Soutenir l'attractivité des métiers ;</li> <li>○ Dynamiser l'innovation sociale et les partenariats entre la recherche et les entreprises à profit social ;</li> <li>○ Soutenir les mises en réseau et les initiatives de mutualisation de services au bénéfice d'une prise en charge plus cohérente et globale des usagers.</li> </ul>